

Circulaire d'information

INFCIRC/1269

7 février 2025

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence

1. Le 4 février 2025, le Secrétariat a reçu une note verbale de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.

MISSION PERMANENTE DE L'UKRAINE
AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES À VIENNE

N° 4131/35-197-12279

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de lui communiquer les informations ci-après.

La Fédération de Russie continue à mener des actions qui menacent directement la sécurité nucléaire de l'Ukraine. D'après l'exploitant des centrales nucléaires ukrainiennes – la compagnie nationale d'électricité nucléaire « Energoatom » (société par actions) –, les incidents ci-après ont été enregistrés en janvier 2025.

À proximité de la **centrale nucléaire d'Ukraine du Sud** :

- Le 10 janvier 2025, de 4 h 08 à 4 h 56, un drone non identifié a été enregistré à proximité de la centrale, et de 23 h 56 à 17 h 45 le 11 janvier, quatre drones non identifiés ont été observés.
- Le 13 janvier 2025, de 1 h 10 à 5 h 12, deux drones non identifiés ont été enregistrés, et de 22 h 30 à 1 h 38 le 14 janvier, trois drones non identifiés ont été relevés.
- Les 15 et 16 janvier 2025, de 22 h 05 à 0 h 22, deux drones non identifiés ont été détectés, et de 17 h 46 à 23 h 31, deux drones non identifiés ont été repérés.
- Les 22 et 23 janvier 2025, de 21 h 24 à 1 h 16, huit drones non identifiés ont été observés.
- Les 25 et 26 janvier 2025, de 22 h 25 à 1 h 21, cinq drones non identifiés ont été relevés.
- Les 26 et 27 janvier 2025, de 22 h 41 à 2 h 44, dix drones non identifiés ont été détectés.

À proximité de la **centrale nucléaire de Khmelnytskyi** :

- Le 26 janvier 2025, à 3 h 52, un drone non identifié a été enregistré.
- Le 27 janvier 2025, à 5 h 07, un drone non identifié a été observé.

Les incursions permanentes de la Fédération de Russie contre les installations nucléaires ukrainiennes constituent une menace directe à la sécurité nucléaire mondiale et sont perpétrées en violation des principes fondamentaux internationaux de sûreté. La présence répétée de drones à proximité d'infrastructures énergétiques critiques met en péril la stabilité des opérations nucléaires, ce qui augmente la probabilité d'incidents graves. Tout dommage causé à ces installations pourrait avoir de lourdes conséquences humanitaires et environnementales bien au-delà des frontières de l'Ukraine.

La mission permanente de l'Ukraine prie le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique de bien vouloir distribuer, dans les meilleurs délais, la présente note verbale à tous les États Membres de l'AIEA sous la forme d'une circulaire d'information.

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique l'assurance de sa très haute considération.

[Sceau]

Vienne, le 3 février 2025